

Institut Départemental de l'École Moderne-Pédagogie Freinet  
Haut-Rhin

# la nécessaire parole pour apprendre

**quelles pratiques dans la classe ?**

Le présent mini-dossier fait écho aux travaux du  
FORUM DE LA RENTRÉE 1999  
qui s'est tenu à l'initiative de l' IDEM 68,  
le 28 août à l'école élémentaire d'Ottmarsheim.



Chantiers Pédagogiques de l'Est  
numéro 307, octobre 1999

# Les moments de parole

dans une classe  
où est mise en oeuvre une pédagogie basée  
sur l'expression, la recherche et la coopération

## les moments informels

(échanges entre les enfants ou entre les enfants et le maître ou autre adulte présents)

- lors de l'arrivée des enfants (moment d'accueil)
- lors des déplacements de la classe (trajet vers le terrain sportif, promenade-exploration, ...)
- durant les récréations
- dans les classes maternelles, durant les moments du goûter, de l'habillage ou déshabillage
- lors de travaux en groupe

Il faut souligner que d'une façon générale l'entraide et la coopération nécessitent la communication et que celle-ci est essentiellement orale.

## les moments institués

(l'enfant a la parole et s'adresse, selon l'organisation et les besoins de l'activité, soit à la classe entière soit à un groupe plus réduit qui a obligation d'écoute)

- l'entretien du matin (le «Quoi de neuf ?»)
- la présentation de ...
  - . de livres
  - . d'objets
  - . d'images (photos, publicités, reproductions de peintures, ...)
  - . ...
- la réunion de classe («réunion coopérative», le «Conseil»)
  - . gestion coopérative de la vie de la classe
  - . résolution coopérative des agressivités interpersonnelles, gestion des conflits
- les mises en commun
  - . de recherches individuelles ou par petits groupe (dans toutes les matières)
  - . de productions (création art plastique, création manuelle et/ou technique, ...)
  - . ...
- les débats
  - . les échanges-recherches sur un sujet de vie (grandir, la vieillesse, la mort, ...)
  - . les débats contradictoires dans les différents domaines de la connaissance (débat socio-cognitifs dans les domaines scientifiques)
- la conférence d'enfant (exposé)
- la préparation du planning journalier ou hebdomadaire
- la mise en place d'une activité
- le bilan d'une activité
- la création de saynètes, de jeux de marionnettes, ...

Dans une classe où les enfants construisent coopérativement leurs savoirs et leurs compétences, les moments institués pour une communication orale vraie sont multiples, divers dans leur forme et dans leurs exigences.

La vie de la classe propose, sollicite, encourage, rend nécessaire la prise de parole.

L'enfant, peut-être réticent, peut-être maladroite au départ, a de nombreuses occasions, tout au long de la journée ou de la semaine, de s'y risquer, de progresser, de se perfectionner, d'atteindre la maîtrise.

# La présentation

La «*présentation d'un objet*», par la procédure et les conditions de réussite s'apparente à la «*mise en commun*». Ce qui les différencie est que l'objet vient de l'extérieur, alors que dans le cas de la mise en commun «l'objet» a été conçu en classe.

Tout en développant des compétences identiques, les deux activités n'ont pas le même objectif.

La mise en commun est une étape de la démarche pédagogique, alors que la présentation d'un objet est une activité indépendante qui naît de l'initiative d'un enfant. Pour certains cela représente une difficulté réelle car il n'est pas facile de prendre la décision de «s'imposer» à un groupe en lui proposant de s'intéresser à un objet de son choix, d'être momentanément, par un objet interposé, le centre d'intérêt.

La présentation d'objets prend tout son intérêt lorsque ceux-ci sont variés. (La présentation d'un objet technologique, par exemple, est particulièrement riche. cf «*Le fer à repasser de mam'ma Tine*», témoignage paru dans la livraison 258, octobre 1995, pages 12 à 20)

fiche pour la pratique :

## La présentation d'un objet

### procédure :

Un enfant montre un objet, le nomme, précise son origine, éventuellement son histoire, explique à quoi il sert, ... L'expression de l'enfant est encouragée par la présence physique de l'objet "qui, en se donnant à voir, parle un peu à sa place". (1)

### dispositions spécifiques à mettre en oeuvre :

Prévoir un coin d'exposition avec des étiquettes (pour le prénom de l'enfant, le nom de l'objet) ; après la présentation orale, l'objet y prendra place et l'apport de l'enfant sera ainsi valorisé et à la disposition de tous durant quelques jours ; cela peut conduire à créer un musée provisoire.

Prévoir, pour la présentation orale, un temps spécifique par exemple au moment de l'entretien du matin («*Quoi de Neuf ?*») mais si les enfants se passionnent pour la présentation d'objets, elle peut devenir un moment du temps consacré aux domaines «connaissance du monde».

### durée :

La durée est variable selon l'âge des enfants, l'objet présenté, l'intérêt suscité par cette activité. Limiter, si nécessaire, le nombre d'objets par séance (2 à 3).

### conditions de réussite :

- Accorder du temps.
- Respecter l'enfant qui présente.
- Attitude encourageante du maître.

### rôle du maître :

Veiller à intégrer cette pratique dans la vie de la classe : l'objet peut-être un incitateur au texte libre, à l'expression poétique, le déclencheur d'une recherche documentaire, d'une enquête auprès de personnes ressources, ...

Faut-il interdire certains objets ? (pistolets, jouets électroniques, ...)

### intérêt de cette pratique :

Elle permet

- de replacer l'objet dans son environnement ce qui nécessite une activité mentale intéressante.
- d'élargir les connaissances, la culture..
- d'apprendre à questionner, à nommer, à qualifier.
- d'établir des liens entre la vie hors et dans l'école.

- d'aider l'enfant à s'intégrer scolairement.

Écueil :

Certains enfants n'apportent rien. Mais pour y pallier on peut avoir mis un bric à brac dans une caisse, au fond de la classe, caisse dans laquelle les enfants peuvent puiser...

**(1) Si un enfant n'est pas compris**

il faut le lui faire remarquer (si possible, que ses camarades le lui disent).

Il ne s'agit pas de le mettre en situation d'échec mais de lui permettre d'être entendu et compris. On peut l'aider par exemple par des questions, ou en lui proposant une autre formulation ...

fiche pour la pratique :

## La présentation d'un livre

**procédure :**

Un enfant présente, ou deux enfants présentent, à un groupe d'enfants, à l'ensemble de la classe, à une autre classe un livre soit

- en donnant le titre, le nom de l'auteur
- en lisant un extrait (à deux enfants : le premier lit une page, l'autre la suivante ...)
- en résumant le livre sans en montrer les illustrations
- en racontant le livre en montrant les illustrations
- ou en ne présentant que sa (leur) page préférée.

**dispositions spécifiques à mettre en oeuvre :**

- prévoir l'activité et le temps nécessaire dans le planning : une fréquence régulière, si possible quotidienne
- organiser l'espace : un espace où le groupe concerné, ou la classe entière, se trouve dans des conditions matérielles favorables à l'écoute.
- veiller à la préparation personnelle de la présentation du livre : soit à la maison, soit à l'école au cours d'activités en atelier.
- garder une trace écrite de tout ce qui a été présenté lors de ces séances.

**durée :**

La durée est variable selon l'âge des enfants. Par exemple au CP/CE, 10 à 15 minutes.

En classe maternelle : 5 minutes.

**conditions de réussite :**

Bien s'installer dans le lieu prévu pour cela.(2) Veiller à installer et à respecter le cérémonial propre à ce moment de présentation.

Une bonne préparation est nécessaire (coopération des parents, mais on peut y pallier, si nécessaire, avec l'ATSEM, l'aide-éducateur ou un parent qui vient en classe). Cela peut se faire au cours d'activités de «bibliothèque».

Veiller au respect du lecteur et du livre.

**rôle du maître :**

Pointer les obstacles de chaque enfant pour y remédier ultérieurement.

Garantir le respect du lecteur et des règles de fonctionnement de l'activité.

Aider l'enfant (lui apporter le vocabulaire spécifique)

**intérêt de cette pratique :**

Chaque enfant est entendu.

Il apprend une technique de communication : parler de manière à se faire entendre, mettre le ton, ...

Cette pratique développe l'esprit critique : apprendre à émettre une opinion.

(2) Pour toutes les activités de communication, l'organisation spatiale est importante.

Faire en sorte que les enfants soient loin de leur table de travail (pour leur éviter d'être tentés de manipuler leur matériel...) et qu'ils ne soient pas dans la position habituelle d'élève c'est à dire assis derrière une table.



On peut déménager les chaises pour l'organisation d'une disposition en rond, ou on se place sur un tapis, ... Les enfants sont ainsi physiquement plus proches les uns des autres et cela contribue à créer une ambiance très différente, plus propice aux échanges.

fiche pour la pratique :

## La présentation d'une image <sup>(3)</sup>

### procédure :

Au moment prévu pour cela, l'enfant montre l'image qu'il a apportée.  
Il dit pourquoi il souhaite la montrer.

### dispositions spécifiques à mettre en oeuvre :

Prévoir un emplacement d'affichage visible par tous.  
Au besoin mettre l'image en valeur en la disposant sur un fond adéquat.  
L'idéal est de disposer d'un support qui permet de fixer l'image avec des aimants ce qui évite de la détériorer.

### durée :

Variable selon l'âge et l'intérêt du public.

### conditions de réussite et rôle du maître :

Jouer sur l'étonnement, la surprise créés par la découverte de l'image.  
Observer un temps de silence pour tous avant que l'enfant qui a apporté l'image ne prenne la parole.  
Veiller à ce que les prises de parole se font correctement.  
Éviter les réactions du genre : «C'est moche.»  
Faire dialoguer l'enfant qui a apporté l'image avec les autres enfants.

### intérêt de cette pratique :

Elle permet à un enfant de partager un choix, voire une émotion, avec ses camarades.  
Elle permet à l'enfant, grâce au dialogue qui s'est instauré, de «mieux» voir, ou de voir autrement l'image qu'il a apportée.  
Elle permet au groupe d'apprendre à mieux connaître cet enfant.  
Elle rend les enfants attentifs aux images qui les environnent, les entraînant à en comprendre le sens, les intentions...  
Elle permet de constituer un dossier «images» qui reste à la disposition des enfants. Ils peuvent le consulter durant les moments d'écriture ou lorsqu'ils sont à la recherche d'un document.

Pour éviter l'écueil des enfants qui n'apportent pas d'images, le maître peut mettre des revues à la disposition des enfants.

(3) Ce peut être une photo tirée d'un magazine, une photo de famille, une publicité, une affiche, un dessin humoristique, ...

### Remarque très importante :

Les pratiques que nous évoquons dans ces fiches n'ont rien de figé. Il faut les replacer dans le cadre d'une classe qui vit : les modalités au mois de mars ne sont plus tout à fait celles instaurées au mois d'octobre. Au fil des mois, les enfants, en tant qu'individus et en tant que groupe, évoluent, s'approprient de nouvelles compétences et de nouvelles manières d'être. Le maître également. Les pratiques s'enrichissent de ces évolutions et deviennent plus efficaces.

fiche pour la pratique :

# Le travail en petit groupe

## procédure :

Les différentes étapes du contrat :

- la constitution des groupes

elle est fonction des objectifs du travail :

. s'il s'agit de répondre à un besoin, par exemple à une lacune dans un savoir-faire, le groupe réunit les enfants qui ont à surmonter cette même difficulté (groupe de besoin ou de niveau)

. s'il s'agit de mener une recherche documentaire sur un point précis, le groupe peut réunir les enfants qui partagent le même intérêt ou qui ont plaisir à travailler ensemble (groupe d'intérêt ou d'affinité)

Il faut organiser le fonctionnement de la classe de telle sorte qu'un même enfant puisse se retrouver dans différents regroupements.

Deux à quatre enfants par groupe.

- le travail en lui-même (l'objectif assigné au groupe)
- la mise en commun du travail du groupe  
présentation aux autres, y compris les difficultés rencontrées
- l'analyse du vécu

## conditions spécifiques à mettre en oeuvre :

Les règles de fonctionnement qui peuvent se résumer pour l'essentiel à

- La parole doit circuler dans le groupe. Le groupe doit s'organiser pour que cela devienne possible.
- Il faut laisser une trace, une production.
- On écrit ce sur quoi on est tous d'accord. S'il y a trois idées mises par écrit ce sont trois idées sur lesquelles on est tous d'accord.

Faut-il rédiger pour l'activité de ces groupes des fiches méthodologiques ? Ou bien l'analyse du vécu, à condition d'être menée régulièrement avec les enfants suffit-elle à améliorer les pratiques au fur et à mesure ? La question est posée. (1)

## durée :

Variable selon l'âge des enfants et l'objectif fixé.

Prévoir une plage minimum + le temps nécessaire à la mise en commun.

Ménager la possibilité de poursuivre sur plusieurs séances mais en limiter le nombre de façon à ce que l'intérêt ne s'épuise pas..

## conditions de réussite :

Le groupe ne peut pas fonctionner sans la parole ni sans la mobilité des enfants (et des tables !).

Le travail de groupe est le produit commun d'un groupe et non la simple juxtaposition de travaux individuels.

## rôle du maître :

Veiller à l'exécution du contrat. Aider. Encourager. Relancer. Indiquer des pistes : «Peut-être que si tu essayais de ...»

## intérêt de cette pratique :

Coopération, entraide et la nécessaire communication.

(1) Une boutade prétend que les fiches méthodologiques sont surtout utiles à ceux qui les conçoivent... Lors du forum de la rentrée 99 (IDEM 68), plusieurs collègues ont témoigné avoir préparé de telles fiches de méthodologie à l'intention des enfants, de les avoir peu utilisées puis de les avoir même abandonnées, mais ont estimé avoir tiré un bénéfice personnel de cet effort de création de fiches tant il est vrai que l'apport du maître est plus pertinent et efficace s'il connaît parfaitement les exigences du travail qu'il demande aux enfants.

fiche pour la pratique :

# La conférence d'enfants

Voici ce qu'en dit **Michel BARRÉ** :

(in «L'aventure documentaire, une alternative aux manuels scolaires», nouvelle édition, Éditions ICEM-Pédagogie Freinet 1998)

Freinet a choisi le terme de **conférence d'enfants** pour bien signifier qu'il ne s'agit pas d'un cours magistral par personne interposée. Au Second Degré, on dit souvent **exposé**. Peu importe le mot, l'essentiel est que la chose n'ait rien d'un cours magistral et, pour cela, **quelques conditions sont indispensables**.

## La brièveté.

En effet, si l'on veut faire de l'exposé au groupe une pratique courante, il faut limiter le temps consacré à chacun et le resserrement est loin de nuire à la qualité, bien au contraire. Des professeurs du Second Cycle (lycées) ont choisi le cadre de 3 minutes permettant de libérer l'expression en multipliant les occasions et d'introduire éventuellement un débat.

Si le sujet choisi est trop large pour tenir dans une tranche de temps réduite, le mieux est de demander à l'enfant ou à l'adolescent de choisir le point qui lui semble le plus intéressant à exposer.

## L'interdiction de lire (sauf une citation).

Rien n'est plus fastidieux qu'un discours lu, sauf par quelqu'un maîtrisant toutes les ressources de la voix humaine et lisant à la perfection. Si le jeune conférencier ne doit pas lire, il devra se préparer mentalement à raconter ce qui lui semble le plus important. Les questions des auditeurs pourront éventuellement aider à combler les lacunes.

Les documents à présenter devront être classés dans l'ordre, les citations bien repérées par des signets car les tâtonnements pour les retrouver viendraient rompre le déroulement de l'exposé.

## Éviter le monologue.

Peu d'orateurs peuvent tenir plus de quelques minutes par leur seul talent oratoire. Le problème n'est d'ailleurs pas de charmer l'auditoire, mais de lui communiquer ce qu'on a découvert et il existe des moyens pour soutenir la parole :

- la présentation de documents bien choisis et très peu nombreux (ces documents peuvent être photographiques ou sonores) ;
- le soutien des schémas à condition qu'ils soient clairs ;
- le commentaire d'une exposition.

Souvent le conférencier ne doit pas être seul à parler (mais ce n'est pas l'enseignant qui doit être, comme parfois, son seul interlocuteur, sinon ce n'est plus une conférence, c'est une interrogation publique).

## La réponse aux questions et le débat.

Après un court exposé introductif, c'est le meilleur moyen d'accrocher l'attention des autres. Bien sûr, il ne faut pas considérer le conférencier comme un incollable des concours radiophoniques. Le problème n'est pas qu'il ait réponse à tout, mais qu'il soit en mesure de mieux faire comprendre le problème qu'il expose.

Un bon moyen de l'aider à se préparer, c'est d'ailleurs de demander quelques jours plus tôt, les questions que se posent les camarades sur le sujet. Il ne sera peut-être pas possible de répondre à toutes, même avec les conseils de l'enseignant. On le signalera. Bien entendu, cette pratique n'élimine pas la possibilité de poser des questions à partir de l'exposé pour obtenir des précisions complémentaires.

(Miche BARRÉ, pages 143-144)

Dans beaucoup de classes on fait de la conférence d'enfant un exercice trop formel et partant trop exigeant. L'enfant n'est à l'aise que peu à peu. Lui demander de présenter oralement, devant groupe, l'objet qu'il vient de trouver ou d'apporter est un excellent commencement. De là il ne demandera qu'à grandir dans ce savoir-faire.

## À propos de la pratique de la conférence d'enfant :

Annie Delarochelambert  
(cours moyen) :

Avant de commencer son travail de recherches, l'enfant qui souhaite faire un exposé propose le sujet à la classe au cours d'une séance du Conseil.

Le Conseil ou moi pouvons émettre un veto. Pour être accepté, le sujet doit intéresser une majorité d'élèves, s'intégrer dans le projet de la classe, répondre à des questions que nous nous sommes posées les jours précédents et... figurer d'une manière ou d'une autre dans les programmes et objectifs du cycle 3 (là c'est moi qui intervient).

L'enfant doit alors définir le cadre de son exposé. Pour cela il note les questions qu'il se pose sur une feuille et la fait circuler dans la classe pour que les autres élèves y notent à leur tour les questions qu'ils se posent ou ce qu'ils voudraient savoir.

Je relis les questions avec l'enfant, l'aide à les classer pour structurer son travail c'est à dire, en quelque sorte, rédiger un plan. C'est seulement après ces étapes nécessaires qu'il peut vraiment commencer son travail de recherches.

La présentation de l'exposé est suivie d'un moment où les enfants peuvent poser des questions. C'est parfois seulement au cours d'une séance ultérieure que l'enfant pourra y répondre. L'enfant-conférencier peut à ce moment-là poser des questions à ses camarades, parfois sous forme de jeu ou de concours, pour vérifier ce qu'ils ont retenu.

A. D.

### L'expression orale mérite toute l'attention des pédagogues

et il est urgent de ne pas attendre que les spécialistes procèdent à des remédiations tardives plaquées sur l'apprenant et réduites à une seule approche, alors que **la vie de l'enfant**, de l'adolescent, acceptée, **reconnue**, prise en compte à l'école délivre à profusion **des situations** complexes et riches, **des motivations** d'expression et d'usage de la parole, alors que toutes les disciplines de l'enseignement en ont besoin. Il n'y a pas d'enseignement spécifique de l'expression orale qui est à approcher globalement et à vivre avec la modestie ambitieuse du généraliste, attentif aux aspects physiologiques, psychologiques, linguistiques, philosophiques de cette parole, conscient de l'enjeu de l'expression orale et de son pouvoir social, de son rôle dans le développement et l'équilibre personnel des êtres dont le projet, conscient ou non, implicite ou explicite, est toujours de communication.

**Donner la parole à l'enfant**, à l'adolescent constitue une des **valeurs fondatrices de la pédagogie Freinet** et c'est une chance que l'école fasse de nous des généralistes de la parole.

**Grâce à l'organisation coopérative du travail**, seront mises en place des activités d'expression libre, de recherche, de traitement de l'information et d'échanges, finalisées et signifiantes pour le sujet.

**Par de multiples médiateurs** : outils, techniques, conseils de coopérative, part aidante mais temporaire du maître, révélateur rassurant à la fois des différences et des références stables, nous tenterons de tout mettre en oeuvre **pour que la parole devienne échange** dans un climat de confiance, même si l'échange se joue dans la contradiction et pour qu'il prenne en compte les interactions provoquées l'espace d'un dialogue. C'est au cours de ces interactions multipliées que les jeunes s'habitueront à se sentir à l'aise dans un groupe, en public, perdront la crainte d'affronter les regards, les jugements, s'initieront à prendre des risques (sans risques majeurs, sans drame personnel), à écouter et à respecter les différences, à tisser des réseaux de relations affectives et culturelles enrichissantes avec leur entourage. C'est dans la vie de groupe, la communauté scolaire faite de droits et de devoirs, qu'enfants et adolescents s'essayent aux relations humaines, que s'éprouvent l'égalité et la différence, le conflit et le dialogue, la concurrence et la solidarité.

**L'exploration du plus grande nombre de registres langagiers oraux**, l'acquisition relative de leur maîtrise fortifieront sans doute une compétence dominante pour chacun, mais, simultanément, chacun pourra acquérir aussi, dans les pratiques sociales et le capital des compétences du groupe-classe, des compétences adaptatives dans des registres plus éloignés de sa personnalité.

extrait de «Le Nouvel Éducateur», numéro 77 (mars 1996) pages 4 et 5



fiche pour la pratique :

# La réunion coopérative (le « Conseil »)

## procédure :

Dans le primaire : une réunion hebdomadaire à un moment fixe dans l'emploi du temps (+ éventuellement une réunion extraordinaire)

En maternelle : en fonction de l'âge des enfants, il faut prévoir des réunions plus proches dans le temps des problèmes à gérer.

Un président de séance (élu ou tournant par ordre alphabétique) et un secrétaire (cycle 3).

Organisation spatiale spécifique (installation en assemblée ou en forum).

## conditions spécifiques à mettre en oeuvre :

- Tenir un « Cahier du Conseil », témoin des sujets abordés et des décisions prises.
- Les propositions des enfants pour l'ordre du jour du prochain Conseil peuvent s'exprimer tout au long de la semaine :
  - . par le dépôt d'un billet dans une boîte qui n'est ouverte qu'au cours de la réunion (les billets non signés ou injurieux ne sont pas pris en considération) (1)
  - . par l'inscription sur un tableau mural prévu à cet effet comprenant par exemple une colonne pour chacune des rubriques : "j'ai aimé", "je n'ai pas aimé", "je propose", "je critique" (au lieu d'écrire sur le tableau on peut y épingler des billets)
  - . par l'inscription dans un cahier
  - . on peut également prévoir un tableau sur lequel les enfants inscrivent simplement leur nom s'ils souhaitent prendre la parole sans préciser, dès ce moment, l'objet de leur intervention
- Il est nécessaire de bien visualiser les règles élaborées (ne serait-ce que pour qu'enfants et maître puissent facilement s'y reporter)
- Un objet symbolique ("bâton de parole", marionnette, micro+ampli, ...) peut faciliter la prise de parole et l'écoute.

## durée :

La durée est variable selon l'âge des enfants.

Les réunions ne doivent pas être trop longues, 30 à 45 minutes. (La réunion placée en fin de journée: l'heure de sortie des classes est un butoir qui évite les débordements horaires !)

Elles permettent de faire émerger des projets dont le suivi se fera lors des différentes phases de réalisation. Les projets importants qui s'inscrivent dans une longue durée, tels le journal et la correspondance par exemple, nécessitent le plus souvent des moments spécifiques de décision.

## conditions de réussite :

Durant la réunion les enfants doivent pouvoir se voir et s'entendre.

Respect des règles de vie de la classe notamment dans la prise de parole et d'écoute : je lève la main pour demander la parole, je ne parle que lorsqu'on m'a donné la parole, j'écoute celui qui parle, je ne me moque pas, ... (respect de l'autre)

## rôle du maître :

Le maître doit avoir une vision claire de son rôle pour garantir la réussite :

- il propose la mise en place du Conseil, il propose les outils utiles à son fonctionnement.
- il est le garant du fonctionnement, si nécessaire il redynamise le Conseil.
- il prend en note et synthétise tout ce qui a été dit.
- il est le garant du respect de chacun.

Le maître prend conscience qu'il ne peut pas tout dominer, il accepte de laisser une partie du « pouvoir » à ses élèves, dans le respect de chacun.

## intérêt de cette pratique :

Le Conseil a un rôle de gestion des activités du groupe et nécessite donc également la prise en com-

pte des relations entre les individus. Il se doit de laisser une place à la résolution non-violente des conflits que les enfants soumettent au groupe (2). La mise en place de règles de vie fixera le cadre des discussions et des négociations.

Les responsabilités prises par les enfants dans le cadre des différents projets de la modifieront progressivement les relations interpersonnelles et permettront à chacun de trouver une place dans le groupe.

La réunion coopérative (le «Conseil») est une pratique exigeante (pour les enfants, pour le maître) mais ...

- C'est le moment privilégié d'exercice de la citoyenneté pour les enfants, où ils prennent conscience de leur responsabilité dans la classe et du pouvoir qu'ils peuvent exercer.
- Les propositions sont prises en compte et suivies de faits et chaque enfant s'implique donc réellement dans la vie de la classe.
- L'enfant comprend qu'il a des droits qui s'appliquent cependant dans un certain cadre défini notamment par les règles de vie de la classe.

**La réunion coopérative de la classe (le «Conseil») doit permettre aux enfants de s'exercer à la prise de décisions, à en assurer le suivi et à en faire le bilan.**

**Les enfants ne peuvent avoir un pouvoir réel que s'ils peuvent intervenir sur la vie du groupe, c'est à dire s'ils peuvent faire des choix de projets, rechercher et proposer des solutions, ...**

A titre d'exemples, quelques décisions qui peuvent être du ressort de la réunion coopérative ?

- instaurer des responsabilités dans la classe  
(les définir, les attribuer, contrôler leur réalisation)
- choix des thèmes à travailler dans le domaine de la connaissance du monde  
(décider des modalités -enquête, visite, interview,...- , de l'organisation, ...)
- instaurer et gérer des relations avec d'autres classes du groupe scolaire  
(présentation de livres, d'histoires créées, se saynettes ou autres spectacles, de rencontres sportives ou d'autres activités communes, ...)
- décider d'engager des dépenses ou de rechercher des recettes (budget de la coopérative)
- modifier l'aménagement de la classe  
(par exemple, chaque année la classe introduit un changement dans la salle par un nouvel aménagement)
- proposer et décider un ou plusieurs grands projets : publier un journal, créer un spectacle, organiser une fête, ...
- choisir de correspondre avec une autre classe sur le plan régional, national ou international, en définir les modalités.
- proposer et mener à bien la préparation, le déroulement et le compte-rendu d'une activité culturelle : une sortie pour un spectacle, une visite d'un musée, d'une exposition, ...

**Les décisions ne peuvent se prendre qu'après de nombreuses prises de parole pour exposer, expliquer, argumenter, justifier, critiquer, présenter, contester, demander, proposer, interroger, questionner, répondre, négocier, discuter,...**

**Ce sont des situations de parole vraies.**

(1) On peut imaginer deux boîtes, ou des billets de couleurs différentes pour les «propositions» et les «plaintes». D'après le nombre de billets on peut constater des moments de tension ou des périodes d'envie de faire.

(2) Une situation d'agressivité ne vient au Conseil que si on a besoin du groupe pour sa résolution.

Il faut doter l'enfant d'outils pour le rendre capable de gérer ses conflits. Que faire quand je suis agressé ? Comment dois-je réagir ?

Par exemple : 1°/ Je dis : «stop !». 2°/ Je lui demande pourquoi il m'agresse. 3°/ J'essaie de régler. Si cela ne marche pas je demande l'aide du groupe et pour cela je mets un billet pour l'ordre du jour de la prochaine réunion coopérative ou Conseil



fiche pour la pratique :

# Les débats

Extraits d'un témoignage de **Roger BEAUMONT** paru dans le numéro 78 de «Freinésies» publié par le G.L.E.M. (Groupe Lyonnais de l'Ecole Moderne) en juillet-août 99 :

## Choix des sujets

Depuis le début de l'année, les enfants se réunissent régulièrement pour échanger des arguments sur un sujet de leur choix (Par exemple : Pourquoi le racisme existe-t-il ?, Pourquoi existons-nous ?, ...)

Ce sujet est choisi à l'avance pour qu'ils aient le temps d'y réfléchir avant le débat, soit entre eux, soit avec leurs parents ou d'autres adultes. C'est aussi une façon de provoquer des échanges inter-générationnels. Certains «creusent» vraiment la question et j'en ai vu qui avaient des notes pour ne pas perdre le fil de leurs idées.

## Procédure

Chaque sujet a été traité en deux temps :

### Un premier débat enregistré

d'une durée de 10 minutes à un quart d'heure.

En début d'année, on le réécoutait ensemble quelques jours plus tard tandis que je notais au tableau les mots clés qui me semblaient former l'ossature des échanges.

Puis en seconde partie de l'année, j'ai opté pour la mise en écrit du premier débat. C'est moi qui ai réalisé le travail en transcrivant aussi fidèlement que possible la bande. Chaque changement de paragraphe correspond à un changement d'intervenant. Quand la bande est transcrite, je regroupe les interventions qui se répondent pour corriger les effets dus au tour de parole.

### Un deuxième débat sur le même sujet

Ce texte du premier débat est ensuite photocopié et distribué aux enfants avant l'organisation du second débat.

Pendant les échanges, je les ai vus se reporter fréquemment aux phrases écrites du premier débat et ils y ont fait souvent référence.

Je n'ai pas transcrit les échanges du second débat.

R. B.

## Des techniques facilitant l'échange oral et la communication

Un certain nombre d'enseignants disent: «*Nous aussi nous avons mis les enfants au centre de nos préoccupations, nous aussi nous avons des ateliers permanents, nous faisons de la correspondance, nous avons un petit journal : qu'est-ce que vous avez de différent par rapport à nous ?*»

Bref, au-delà de ce consensus sur les termes, que cherchons nous ? Que ressentons-nous de plus profond et qui fait que nous nous réclamons toujours de la pédagogie Freinet ?

C'est peut-être une façon de regarder l'enfant que les collègues n'ont pas toujours. Quelquefois, d'ailleurs, ils l'ont et ne le savent pas. Quelquefois, ils croient l'avoir et ne l'ont pas. On pourrait d'ailleurs en dire autant de nous !

Quand vous entrez dans une classe Freinet, ce qui vous prend d'abord, c'est un certain climat de classe, une façon de dire les choses, une certaine forme de contact entre les enfants et l'adulte, qui souvent diffère de l'atmosphère relationnelle qu'il y a dans d'autres classes. C'est ce qui souvent interpelle les visiteurs : vous avez des activités qui ressemblent fort à celles de vos collègues mais il y a une différence... Et c'est là qu'interviennent les techniques de facilitation de la communication que nous avons mises en place et auxquelles les autres ne sont pas toujours très sensibles.

Par l'intermédiaire du «Cahier de Vie» (1) qui est un vecteur de liaison entre l'école et la famille, Françoise TOURNAIRE (école maternelle, Montbrison, Loire) fait régulièrement parvenir dans les familles la transcription des débats entre les enfants suite à un spectacle auquel ils ont assisté, au visionnement d'un reportage, à une visite, etc.

Pour répondre aux interrogations de parents quant à la manière dont elle procède, elle a décrit sa pratique des échanges entre les enfants et la mise par écrit de l'expression orale. Elle leur a fait parvenir ces explications par l'intermédiaire du «Cahier de Vie».

Nous reproduisons ci-après l'intervention de Françoise et, à titre d'exemple, un fragment du texte d'un échange entre les enfants ; ces deux documents sont donc extraits du «Cahier de Vie», liaison entre l'école et les familles.

## Mettre par écrit les échanges oraux entre les enfants pour en garder trace, mémoire ...

Voilà comment je m'y prends :

Les enfants sont assis en rond, de façon à ce que chacun voie tous les autres.

On lève le doigt pour parler, et c'est moi qui donne la parole.

On ne parle pas forcément à la maîtresse, mais toujours à ses camarades qui peuvent poser directement des questions lorsqu'on a fini de parler. (Parfois ce n'est pas une question mais un complément d'information ou une rectification.)

J'ai toujours un papier et un crayon sous la main, ce qui me permet de noter ce que j'entends.

Les enfants me demandent toujours de relire ce que j'ai écrit.

Très rapidement, je «recopie» mes notes à l'ordinateur et je sou mets encore ce tirage aux enfants qui peuvent à ce moment-là y ajouter ou y retrancher... des précisions.

J'interviens le moins possible, juste pour préciser des notions importantes (par exemple à propos du nomadisme dans le reportage dont il est question ci-contre).

Françoise TOURNAIRE  
juin 1999

### Exemple de transcription

#### d'un échange entre les enfants

après le visionnement d'un reportage  
consacré à un village au bord du Lac Tchad  
(reportage vidéo apporté par un enfant de la classe)

Anna : Pour faire le feu, les gens prenaient de la bouse de vache.

Jessy : Les feux de bouse de vache, c'est pour tuer les

mouches, les moustiques, les parasites.

Florent : Quand il pleut (saison des pluies), l'eau du lac monte, alors les gens partent avec leurs vaches. Elles ont de longues cornes.

Jean-Baptiste : Les femmes partaient autour du village avec leurs vaches, les hommes restaient au village.

Manon : Les femmes faisaient le beurre. C'est plutôt les enfants qui emmenaient les vaches. Quand il n'y a plus d'herbe à brouter, il faut changer de place. Après, quand il repleut, l'herbe repousse.

Françoise (la maîtresse) : Comment s'appellent les gens qui changent de place, pour suivre leurs troupeaux ?

Florent : Des déplaceurs ?

Françoise : Non, des nomades.

Florent : Les femmes prennent la crème du lait et la mettent dans unealebasse. Elles secouent jusqu'à ce que ça soit du beurre.

Thomas : Il faut secouer jusqu'à la fin, jusqu'à ce qu'on n'entende plus le bruit du liquide dans laalebasse.

Elodie : Un monsieur rasait un autre monsieur.

Anna : Avec un couteau bien aiguisé.

Jessy : Ils ont tressé des nattes pour faire des «toiles de tente».

Manon : La dame avait pris «comme de la paille» et elle faisait des tresses, des nattes pour réparer le toit.

Clotilde : La mère faisait un grand truc tressé, une natte pour faire des murs pour les tentes...

(CPE : nous arrêtons ici cet exemple)

(1) Cette pratique du «Cahier de Vie» est exposée dans le numéro 300 (mars 1999) de C.P.E. (voir pages 35 et 36)

## Je demande ...

Rubrique d'entraide entre praticiens

# quelques demandes à propos de la parole de l'enfant dans la classe

Première demande :

**«Comment gérer la prise de parole en classe pour éviter les débordements ?»**

Martine DUBAIL dit ceci :

Dans ma classe de CP, nous utilisons un **bâton de parole**. C'est un objet qui symbolise la parole. Il passe de main en main et seul celui qui le tient a la parole avec le pouvoir, dans certains cas, d'appeler un camarade pour qu'il pose une question, commente lors d'un entretien ou répond à une plainte lors des réunions. Les enfants, au départ surpris de la rigueur de ce système, ont appris à faire la synthèse de ce qu'ils ont à dire : l'exprimer en allant à l'essentiel avec des mots pesés et choisis, attendre son tour, accepter aussi que son tour soit passé quand quelque chose lui revient brusquement à la mémoire en cours d'entretien (quitte à le mettre par écrit par la suite ou le garder pour le lendemain).

Et Claudine BRAUN :

Dans ma classe, j'utilise une **marionnette**. C'est une marotte avec un habit en tissu fixé sur un cône rigide. Lorsque je pousse le bâton, la marionnette sort du cône. Lorsque je tire le bâton, elle se cache.

Nous l'utilisons comme "bâton de parole" :

- 1°/ pour apprendre à parler l'un après l'autre au début de l'année,
- 2°/ pendant le Conseil, surtout lorsqu'il y a des décisions à prendre,
- 3°/ chaque fois que le besoin s'en ressent.

La marionnette est très symbolique :

Celui qui la tient peut rentrer sa tête pour montrer que le groupe n'est pas prêt à écouter.

Elle peut sortir un peu la tête pour vérifier l'attention du groupe.

Elle sort complètement quand elle se sent prête à parler.

Il y a des périodes dans l'année où elle est

un peu délaissée parce que la communication dans le groupe se passe relativement bien. Elle est spontanément reprise lorsque les choses se passent moins bien.

Les enfants y réagissent très positivement. c'est un outil plaisant et respecté par tous.

Christophe FLEITH :

Un autre moyen de régulation de la parole consiste à utiliser un micro : seul l'enfant qui a le micro a le droit de parler.

Les enfants de ma classe maternelle avaient manifesté le désir de montrer notre petit spectacle aux parents. Dans la discussion de préparation de cette représentation, est apparue l'idée de présenter aussi d'autres choses : les danses, les chants, le cahier d'écriture, etc... À la question «Qui va montrer tout cela ?» les enfants ont réagi en se proposant avec beaucoup d'enthousiasme.

Au cours des entraînements il est très vite apparu que certains enfants avaient une voix un peu trop fluette pour être entendus. J'ai cherché le micro et l'amplificateur de l'école. Les premiers essais avec cet appareil étaient très plaisants.

On peut encore signaler d'autres pratiques de régulation de la prise de parole, par exemple

l'enfant qui a la parole vient occuper une place particulière : une chaise sur une petite estrade pour être mieux vu et mieux suivi, une chaise différente des autres (cérémonial), ... mais cela peut aussi être intimidant ou ne pas correspondre à l'ambiance ou aux objectifs recherchés.

Deuxième demande :

**«Comment arriver à faire respecter la parole de l'autre ?»**

Martine DUBAIL dit ceci :

La parole de l'autre est un peu de lui-même



donné aux autres. Dans la classe on n'a pas le droit de se moquer, de taper, etc... De même on n'a pas le droit de dénigrer un autre dans sa parole. Quand cela arrive malgré tout, j'interviens en disant : «*Untel dit ce qu'il ressent, toi tu ressens autre chose ; tu peux dire ce que toi tu sens mais tu ne peux pas dire "c'est pas vrai" à l'autre.*»

Troisième demande :

**«Comment réagir devant les difficultés langagières dans la verbalisation, lors des moments de parole.»**

**Martine DUBAIL :**

Dans notre classe (CP) Robin est un enfant qui parle beaucoup mais qui a du mal à formuler ses idées. À chaque entretien il a quelque chose à dire, à chaque entretien nous l'écoutons mais il bégaye et chaque fois qu'il bute sur un mot, il reprend sa phrase au début. Dans ces conditions je me vois mal l'interrompre pour le reprendre sur la forme et la structure de la langue. Mais la patience manque parfois à ses camarades : ils finissent les phrases à sa place. Ils disent : «il veut dire...» J'interviens en disant : «C'est Robin qui a la parole.» Lui, je le regarde dans les yeux -car il ne me quitte pas des yeux- et je me contente de lui dire, quand il bute : «Continue, on a compris». En fin d'année: il arrive

à parler sans retour en arrière et sans être interrompu.

Par contre, Emilie n'a aucun problème d'expression. Je me permets alors de la reprendre sur la forme quand elle parle et quand c'est nécessaire pour la compréhension ; elle réinvestit rapidement ce qu'elle apprend.

Robin aussi d'ailleurs, dans sa soif de parler, fait des progrès dans la forme.

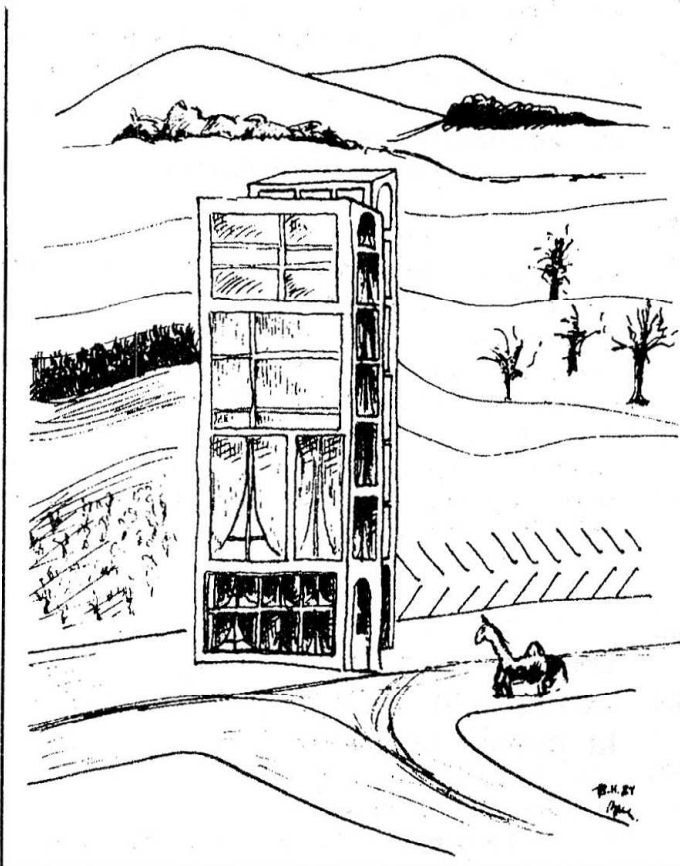
**Claudine BRAUN :**

Lors des moments collectifs (entretien, Conseil,...) l'enfant qui a des difficultés langagières dans la verbalisation, a souvent du mal à trouver sa place.

Lorsque les enfants sont nombreux et que le sujet est motivant, il est difficile «d'attendre» l'enfant qui n'arrive pas au bout de ses phrases. Ses camarades anticipent et parlent souvent à sa place. Exiger le silence à ce moment-là pour le laisser s'exprimer jusqu'au bout ne le met pas forcément dans une situation facile puisque la difficulté est pointée.

J'essaie plutôt de privilégier les prises de parole en petits groupes, d'encourager les échanges avec ses voisins lors des moments d'entraide et de parler avec lui plus personnellement lors des travaux en autonomie.

Cela n'exclut pas bien entendu les prises de parole en grand groupe si l'enfant le souhaite mais ce n'est pas là que se fera systématiquement la correction et le reformulation.



Le présent mini-dossier établi à partir des notes prises durant les échanges et des fiches établies par les groupes de travail du Forum de la Rentrée 99, n'épuise de loin pas le sujet : la parole de l'enfant nécessaire à ses apprentissages.

Nous souhaitons pouvoir mettre en commun, dans les numéros à venir, de nombreuses autres contributions.

Aussi, n'hésitez pas à nous transmettre vos demandes, vos questionnements, vos essais, vos réussites, vos difficultés, vos réflexions ... au sujet des pratiques de classe permettant la parole de l'enfant et sa prise en compte pour grandir dans ses savoirs, savoir-faire et savoir-être.

**Adressez votre courrier à CPE**  
19, rue du Vallon 68700 Steinbach